



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

COMITÉ TERRITORIAL DE RUGBY DE LA RÉUNION



REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 2 MAI 2023 RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Bureau directeur du comité territorial de rugby de La Réunion s'est réuni le 2 mai 2023 à 17 heures.

Étaient présents : Daniel Blondy, Monique Cathala, Marie-Hélène Neyra (en visio-conférence), Nikos Mothe, Stéphane Marquer (en visio-conférence) et Jean-Michel Bouchon

Ordre du jour :

- **Programmation d'une réunion du Comité directeur**
- **Echange sur la composition de l'équipe des salariés du comité (techniques et administratifs)**
- **Déplacement de la sélection séniors**
- **Dotations aux clubs et autres**
- **Remise en place de la *Table Ovale***
- **Questions diverses :**
 - o Economie à réaliser en matière de reprographie
 - o Financement du trek à Mafate et utilisation du reliquat détenu par la fédération malgache sur l'achat de visas
 - o Demandes d'attestations fiscales par les professionnels bénévoles
 - o Elections partielles au comité directeur de la FFR

Programmation d'une réunion du Comité directeur

Le prochain bureau directeur est fixé au 3 juin 2023.

Il fera suite à la réunion de l'équipe technique du 2 juin 2023.

Le lieu et l'ordre du jour restent à déterminer.

Echange sur la composition de l'équipe des salariés du comité (techniques et administratifs)

Il convient de **définir les besoins**, notamment pour remplacer les agents de développement susceptibles de libérer leur poste.

La **candidature de Benjamin Castanier** (éducateur sportif) a été examinée. Il a été reçu par Daniel Blondy, Steve Nardon et Jean-Michel Bouchon. Une décision doit être prise.

Campus sollicite des informations concernant la **pérennisation des emplois d'apprentis**. Il faudra s'interroger sur la situation de Naëlsie, apprentie du comité, et d'abord la solliciter pour connaître ses aspirations.

Eliot Lebeurier qui a effectué un stage de deux semaines au Comité a postulé pour occuper une **fonction dans le domaine de la communication**. Il faudra lui apporter une réponse, après réflexion sur le profil du poste susceptible d'être recherché.

Laetitia exerce une **mission en matière de communication** dans le but d'améliorer le site internet, ainsi que d'élaborer une newsletter et une plaquette de présentation. Cette mission s'exerce jusqu'à fin juin. Un bilan intermédiaire doit être réalisé.

MAISON REGIONALE DES SPORTS

18, route Philibert Tsiranana – 97490 SAINTE-CLOTILDE – Tél. 0262.90.90.01 -0692 39.65.35

E-mail secretariat@rugby-reunion.re – Site internet : www.rugby-reunion.re

Une nouvelle campagne de **recrutement de candidats en service civique** débutera au 1^{er} juin. L'information est transmise au club. Le Comité assume déjà un jeune jusqu'au 31 octobre 2023.

Le **stage de formation citoyenne** pour les jeunes en cours de service civique doit se tenir avant la fin de l'année scolaire Raphaël Gérard a été relancé. S'il n'est pas en mesure d'organiser ce stage dans ce délai, une solution alternative devra être trouvée.

Déplacement de la sélection séniors

La commission *seniors* et la commission des épreuves ont été consultées.

Un consensus paraît se dessiner pour un **déplacement organisé à Madagascar**, pays où se dérouleront les prochains jeux des Iles.

Le principe d'une participation financière de 100 euros par joueur est maintenu, à la charge de ces derniers ou de leur club. Cette somme concerne l'ensemble des déplacements au cours de la saison.

Les maillots blancs spécialement commandés pour les jeux des iles pourront être remis aux joueurs à l'issue de la compétition à l'exception des autres maillots qui devront être restitués au Comité.

Dotations aux clubs et autres

La **mise à disposition des Jougs** achetés par le Comité suppose la signature d'une convention pour garantir les conditions de stockage et d'utilisation. Patrick Fontaine est chargé d'examiner les problèmes susceptibles de se poser à cet égard. A défaut pour les clubs de s'engager dans le processus proposé, le joug concerné pourra être installé ailleurs.

Une précommande pour six jougs supplémentaires a été initiée et une prolongation du délai pour l'installation des **pelouses synthétiques** a été demandée à l'ANS.

Une nouvelle dotation de 300 **ballons en mousse** par la FFR a été annoncée. Les modalités d'attribution de ce matériel sont plus souples que l'an dernier. La commission EDR et les techniciens devront faire des propositions pour le déploiement de ces ballons qui s'ajouteront aux 94 actuellement stockés au Comité.

Le **collège Jean d'Esme** (Sainte-Marie) a sollicité des goodies pour récompenser les participants à une initiative organisée par l'établissement à l'occasion de la coupe du Monde de rugby. Un accord est donné et la responsable de l'évènement viendra chercher une petite dotation.

Jean-Luc Paton a sollicité des récompenses à l'occasion d'une **initiative** qu'il organise à **Bras-Panon**. Il sera invité par le président et le secrétariat général pour apporter plus de précisions sur la nature de sa demande et sur les perspectives relatives au rugby à Bras Panon.

Concernant l'**attribution de billets pour la coupe du monde** le bureau est informé de ce que 2 places avec hospitalité devraient être attribuées (16 pour l'ensemble des DOM TOM) et que 21 autres places sont destinées aux éducateurs en formation. Il est souhaité que ces dernières bénéficient effectivement à des éducateurs en formation ou, à défaut, à des éducateurs en fonction effective.

Le principe d'une **commande de goodies** à l'occasion de la coupe du monde est adopté.

Remise en place de la *Table Ovale*

Le principe d'une reprise de ce rendez-vous est adopté. Daniel Blondy en examinera les modalités avec Laëtitia qui travaille déjà sur la communication de Comité.

Questions diverses :

Economie à réaliser en matière de **reprographie** :

L'importance de bien gérer l'utilisation des deux copieurs est soulignée. Les copies noir et blanc sont dix fois moins onéreuses que les copies couleurs. Les utilisateurs doivent programmer leurs ordinateurs afin qu'une copie en noir et blanc soit toujours imprimée par défaut.

Financement du **trek à Mafate** et utilisation du reliquat détenu par la fédération malgache sur l'achat de visas :

Les visas pour les membres de l'association Terre en Mêlée ont été délivrés gratuitement. La fédération malgache avait reçu les montants correspondants. Une somme de 130 euros sera ristournée au profit de chacune des deux ambassadrices de l'association, à titre de défraiement.

Demandes d'**attestations fiscales** par les professionnels bénévoles :

L'avis du cabinet comptable, du commissaire aux comptes et des services fiscaux sera sollicité.

Elections partielles au comité directeur de la FFR :

Des élections vont se tenir pour compléter les membres du comité directeur et pour désigner le président de la FFR qui exercera jusqu'à la fin du mandat de ceux-ci. Les présidents seront sensibilisés sur l'importance de ces élections.

La séance est levée à 20h15.

Daniel BLONDY

Président de Comité territorial



Jean-Michel Bouchon

Secrétaire général



